



Lettre de l'équipe municipale n° 16



Séance du vendredi 23 octobre 2015 à 20h

Absents excusés : Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Colette PERIER), Laëtitia TEXIER (procuration à Johan AUBANEL), Michaël SAHRIDJ (procuration à Christian RIVOIRE) et Anne-Laure MARCO (procuration à Chantal YVOREL).



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. BLANCHON, du cabinet FB Consultant Prévention, est venu nous présenter la version finale du Plan Communal de Sauvegarde.

Ce recueil sera consultable en mairie de Saint-Genis-l'Argentière mais un exemplaire sera également déposé en mairie de Sainte-Foy-l'Argentière en cas d'indisponibilité d'accès à la mairie communale.

Nous vous rappelons que ce plan de sauvegarde est un outil de gestion de crise en cas d'incident majeur se produisant sur la commune que ce soit au niveau météorologique, sismique, minier, géologique ou risque concernant le transport de matières dangereuses sur les routes départementales traversant la commune.

Des petites modifications doivent encore être apportées et le plan sera validé en décembre (délibération et arrêté).



INTERCOMMUNALITE

Le regroupement imposé par la « loi NOTRe » oblige la communauté de communes Chamousset en Lyonnais à se regrouper avec d'autres intercommunalités.

Lors du conseil communautaire du 15/10/15, une décision de principe a été votée (20 voix pour, 3 abstentions) pour acter que le regroupement nous paraissant le plus judicieux correspond à celui du territoire du SIMOLY, à savoir Chamousset en Lyonnais, Hauts du Lyonnais et Forez en Lyonnais. Ces 34 communes ont l'habitude de travailler ensemble grâce au SIMOLY et des sommes importantes ont été engagées notamment pour l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Le premier projet de découpage, dévoilé par le préfet de la Loire, rattacherait Forez en Lyonnais avec d'autres communes de la Loire, ne rendant ainsi plus possible le regroupement « territoire SIMOLY ».

Le Préfet du Rhône nous propose donc une intercommunalité Chamousset en Lyonnais et Hauts du Lyonnais, ce qui remettrait donc en cause tout le travail fourni pour les projets communs SIMOLY.

Le 30/11/15, tous les élus des 34 communes du SIMOLY seront conviés à une réunion d'information. Les communes vont ensuite délibérer puis envoyer au préfet leur souhait.

En Janvier 2016 un second schéma de découpage sera proposé par le Préfet qui, en Juin 2016, donnera sa décision finale pour une mise en place de la grande intercommunalité en Janvier 2017.



REVISION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Le paiement de la taxe d'aménagement est réclamé par les services de l'état dès lors qu'il y a construction, agrandissement, aménagement sur une propriété bâtie.

Dans le montant de cette taxe, une partie revient aux communes. Depuis 2011, notre commune recevait de façon automatique, une taxe avec le taux minimum applicable soit 1%.

A l'unanimité (12 voix Pour et 3 voix Contre), le conseil décide de passer le taux communal de cette taxe à 2%.



CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Comme nous l'avons évoqué dans la lettre d'information du mois de Juillet dernier, nous avons reçu des devis concernant les diverses possibilités pour régler le problème du chauffage de l'église.

La réparation de la chaudière actuelle n'étant pas envisageable, il faut déjà dans un premier temps procéder au désamiantage du local de chaufferie pour un montant estimé à 6 700 € HT.

Les normes en vigueur nous obligeront également à faire installer un plafond « coupe-feu ».

Nous avons ensuite étudié différentes possibilités de remplacement.

La variante électrique (moquette chauffante ou radiants) est éliminée à cause du coût trop élevé : 51.000 € et 31.000 € ; de plus, il faudrait changer l'abonnement EDF ce qui augmenterait considérablement les coûts de fonctionnement.

Les devis concernant l'installation d'une nouvelle chaudière fioul ou gaz s'établissent entre 15.600 € et 17.700 € HT.

Un doute subsiste toutefois sur l'état de la cuve fioul.

Courant novembre, nous rencontrerons les responsables de la paroisse Saint-Martin-l'Argentière pour convenir des charges de chacun.

Les sommes nécessaires à la réalisation de l'ensemble de ces opérations seront inscrites au budget de l'exercice 2016.



RENOVATION SALLE DES SPORTS ET CREATION D'UNE HALLE

L'appel d'offres a été lancé le 21 octobre ; l'avis est paru sur le journal officiel BOAMP et le dossier complet est en ligne sur la plateforme « Klekoon ».

M. CHOULET, architecte maître d'œuvre, organise la visite obligatoire pour les entreprises qui soumissionneront (2 dates proposés : 5 et 6 novembre).

La date limite de réponse des candidats a été fixée au vendredi 20 novembre 16h. L'ouverture des plis se fera dans la foulée à 17h.

Le début des travaux reste programmé pour le 18 janvier 2016.

Parallèlement, une étude de sol va être engagée pour la construction de la halle.



DELIBERATIONS DIVERSES

L'assemblée :

- valide la participation aux frais de chauffage demandée aux utilisateurs de la salle entrée du village : atelier « voix et mouvement », atelier « relaxation active » et atelier « couture ».
- approuve le retrait de certaines communes du syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER).
- Fixe à 12 € le prix de vente du livre intitulé « Eglise, prêtres et fidèles à Saint-Genis-l'Argentière du XVIIIe siècle à nos jours » pendant la période de souscription ; le tarif sera de 14 € à compter du 1^{er} janvier 2016 (voir feuille jointe).
- Accepte de délivrer des chèques cadeaux au personnel communal pour une dépense totale de 870 €.
- Accepte de reconduire le contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon.
- Vote une subvention de 500 € à la coopérative OCCE du collège Val d'Argent de Sainte-Foy-l'Argentière pour le film réalisé sur Saint-Genis par le « conseil jeunes ». La vidéo sur internet : <https://www.youtube.com/watch?v=3u9m3Yap7ws>. Une belle réalisation de la part des jeunes qui se sont investis dans ce projet. Félicitations.



TRAVAIL DES COMMISSIONS

Site internet

La commission « information » a bien avancé le projet : différents thèmes ont été élaborés et le site sera bientôt prêt à être en ligne.

Goûter et colis de Noël

La rencontre de fin d'année avec les seniors (personnes de 70 ans et plus domiciliées à Saint-Genis-l'Argentière) aura lieu samedi 19 décembre à partir de 15h. Tous ceux qui sont concernés vont recevoir une invitation.

Conseil d'école

Le premier conseil d'école de l'année scolaire 2015-2015 se tiendra lundi 2 novembre à 18h30.

Voirie

Les travaux communautaires prévus « descente des planches » devraient être réalisés dans le courant de la première quinzaine de novembre.

Questions des conseillers

Alain CHAPOT demande que les branchements de l'éclairage public soient contrôlés lorsque les travaux prévus au lotissement les vignes (remplacement de luminaires) seront réalisés. Le SYDER (compétence éclairage public) a prévu le démarrage de l'opération début décembre.

Elections régionales des 6 et 13 décembre

Les permanences des conseillers municipaux pour la tenue du bureau de vote ont été élaborées.



INFORMATIONS DIVERSES

Signez la pétition

Nous vous rappelons qu'il n'est pas trop tard pour signer la pétition contre la baisse des dotations de l'Etat aux communes sur internet

<https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>

Assemblées Générales

Les associations « cantine scolaire » et « Jaquadi » (parents d'élèves de l'école publique communale) ont tenu leur assemblée générale le 14 octobre. Statuts mis à jour pour ces deux associations qui gravitent autour de l'école et nouveau bureau pour « Jaquadi » : Laëtitia TEXIER est la nouvelle présidente.

Calendrier fêtes et manifestations 2016

Toutes les associations de la commune sont invitées à participer à la réunion qui aura lieu mercredi 2 décembre à 20h en mairie pour élaborer le calendrier 2016.

Le marché du vendredi à la relance

William RAVIER se propose de démarrer à Saint-Genis-l'Argentière son activité « vente fruits et légumes » sur la place de la mairie à compter du vendredi 13 novembre à partir de 15h.

Nous comptons sur la population pour lui faire un bon accueil.

COP21 locale

Plusieurs associations des Monts du Lyonnais, partenaires (Peuples solidaires, Ruche de l'écologie, Centre Environnement et Développement Durable) souhaitent informer et mobiliser la population sur la question du changement climatique.

Des actions et évènements seront organisés du 7 au 21 novembre notamment l'inauguration d'une exposition à Chazelles-sur-Lyon le 7 novembre, une conférence le 20 novembre.

Carnet rose

Et un, et deux et trois bébés au Conseil Municipal !

Après Mattéo ALVES DE SOUSA (MARCO) et Déborah SAHRIDJ, c'est Maëlle (troisième enfant de Johan et Murielle AUBANEL) qui est né et, petit fait particulier, la naissance a eu lieu sur la commune de Saint-Genis-l'Argentière.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 4 décembre 2015 à 20 h en mairie

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30
Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr
Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56
Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

AUTRES INFORMATIONS

Commémoration du 11 novembre

La population est invitée à participer à la cérémonie qui aura lieu
Mercredi 11 novembre à 10h30 devant le monument aux morts
Pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918. Le verre de l'amitié clôturera
cette rencontre du souvenir.

Elections régionales

Les élections des conseillers régionaux aura lieu les

dimanches 6 (premier tour) et 13 décembre 2015 (2^{ème} tour).

Voter est un droit civique essentiel au fonctionnement d'une démocratie : il permet à tous les citoyens d'exprimer leurs choix et leur volonté en élisant leurs représentants. Accomplir un geste citoyen essentiel à la démocratie, c'est aller voter !

A.S.S.G.

L'amicale sportive informe la population qu'elle tient son **Assemblée Générale** vendredi **20 novembre à 19h30** à la « maison de l'amitié ». Venez nombreux.

LA REVOLE

L'association La Revole informe la population qu'elle tient son **Assemblée Générale** vendredi **27 novembre à 20h30** à la « maison de l'amitié ». Cette réunion sera suivie d'un casse-croûte. Pour tout renseignement, Andréa CUGNARD 07.61.92.54.01.

Antenne « Restos du cœur »

L'opération est reconduite à compter du 3 décembre 2015 par l'antenne du canton de Saint-Symphorien-sur-Coise. Un dossier de demande doit être complété pour obtenir la carte de bénéficiaire (critères de ressources fixés d'après le barème national des « restos du cœur »).

Rendez-vous à prendre au relais des services publics, 57 rue des tanneries à Saint-Symphorien-sur-Coise, tél. 04.78.19.05.14.

Saint Laurent de France

L'association « ville de Saint Laurent » organise les 8, 9, 10 et 11 juillet 2016 le 26^{ème} rassemblement des Saint Laurent de France. Celles et ceux qui peuvent offrir des possibilités d'hébergement peuvent contacter Isabelle LOTISSIER au 07.71.04.65.67. ou mail : i.lotissier@saintlaurentdechamousset.fr

Association des parents d'élèves JAQUADI :

Depuis le 14 octobre un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale. Il est composé de :

Laëtitia TEXIER (Présidente), Clémence THEVENET (Vice-Présidente), Muriel AUBANEL (Trésorière), Angélique GENIN (Trésorière Adjointe), Karelle RICHARD-ZACHARIE (Secrétaire) et Amandine GRIZONNET (Secrétaire Adjointe).

Afin de participer au financement du spectacle de Noël des enfants de l'école (prévu le jeudi 18 décembre), l'association organise une vente de chocolats dont 25% des bénéfices leur seront reversés. Si vous souhaitez acheter des chocolats, et ainsi participer à ce financement, vous pouvez vous adresser à un parent de l'école, à un membre de l'association ou nous contacter par mail (jaquadi69610@gmail.com.) ou encore passer par le club de l'amitié. Vous pourrez ainsi consulter le catalogue des chocolats et passer commande.

Nous vous remercions d'avance pour le soutien que vous pourrez apporter à ce projet.

Le bureau de JAQUADI

Tram-Train

De nombreux élus de communes longeant la vallée de la Brévenne ont décidé d'interpeller les candidats aux élections régionales quant au projet de prolongement de la ligne de Tram-Train reliant (actuellement Lyon-Saint-Paul à Sain-bel) plus en amont jusqu'à Sainte-Foy-l'Argentière.

Information forestière

Un « bureau conseil » sur la gestion des forêts devrait prochainement être organisé sur notre secteur, à destination des propriétaires forestiers mais aussi des élus. Avec notamment présentation des actions du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRFP) et de l'Union des Propriétaires Forestiers du Rhône sur le territoire de l'Ouest Lyonnais.